L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal [illegible], une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance $5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, un semaine avant l'expiration.

ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le present donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 18 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

Le vapeur Brilliant à vendre. Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, apparaux et meubles sera vendu à des conditions libérales. Il est en parfait état et classé A 1, aux bureaux d'assurances. Il n'a que quatre années de service et des dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de baux, 9 bon [illegible] de 26 pieds de longueur, 42 pouces de diamètre, 2 machines à vapeur, cylindre de 25 pouces. La chambre est une des plus élégantes sur la rivière et pourrait être [illegible] sur un autre bateau. S'adresser à
Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

POUR LA BALIZE et les ports intermédiaires. Le steamer MUSIC, capitaine J. Martin. Le beau steamer ci-dessus mentionné [illegible] pour faire les voyages pendant la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans [illegible] matin à 10 heures précises et reviendra de la Balize tous les [illegible] matin à 10 heures et arrivera [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible]
JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée.

POUR LES ATTAKAPAS. Le vapeur ST. MARY, capitaine D. R. Mug [illegible] partira samedi, 18 courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St. Martinville, Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, de Baradère, Plaquemine, Bayou Boeuf, et tous les points intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, 1 Front Levée,
12 juin ou à P. J. PAVY & Co.

A VENDRE.—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et apparaux, le tout en bon état [illegible] Pour plus amples informations s'adresser à
JOHN HALL, 1, Front Levée.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur SULTAN, capitaine J. W. Hollow [illegible] continuera ses voyages réguliers [illegible] Covington [illegible]
J. P. BERCIER & Co., Agents, 54 Vieille Levée.

Le capitaine J. M. SCOTT [illegible] le vapeur BELLE CRÉOLE [illegible] BAYOU SARA [illegible]
Le BELLE CRÉOLE partira positivement dimanche [illegible] à 4 heures [illegible] capitaine à bord.

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMS ET L'ÉTÉ.
BATEAU A VAPEUR CLINTON, CAPT. BAIRD.
[illegible] le CLINTON [illegible] de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures A. M. [illegible] à son retour de Bayou Sara [illegible]
Le Clinton continuera ses voyages [illegible] et le capitaine Baird sollicite respectueusement la continuation du patronage de ses amis et du public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY.
N. B. Le Clinton [illegible] jusqu'au Fort Adams [illegible]

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE,
No. 62 Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis.
On se charge à ce bureau de faire remorquer les bâtimens allant prendre un charge [illegible] avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre [illegible]
ROBERT MURPHY, No 62 Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a [illegible] et partira pendant toute la saison pour le [illegible] Nouvelle Orléans tous les mardis [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

POUR NEW-YORK—Samedi, 20 courant. Le navire UNION, capt. Rattoone, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret ou valeur de 300 balles de coton [illegible] s'adresser à
J W STANTON & Co., Enc Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Cette semaine—Le navire OSWEGO, capt. H. Johnson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face le marché à [illegible] ou à JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire PLATINA, capt. Wodworth, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. P. WHITNEY & Co.,
3 juin 73 Camp

POUR BOSTON—Le brick PLYMOUTH capt Brewer partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE.
15 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire PACTOLUS, capitaine Harding, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Partant le 20 juin. Le navire paquebot VESTA, capitaine O. [illegible] a tout son chargement engagé et partira positivement [illegible] Pour passage à la chambre ou à l'entrepont s'adresser au capitaine à bord ou à
JENKINS & TIGLER, 7 Royale

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. 9, ou à
A. MOLIER, rue St. Louis, ou à JENKINS & TIGLER, 7, Royale.

POUR LE HAVRE—Le navire ALESTO, capitaine Cook, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton, ou passage, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire LEODES, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton, ou pour passage, s'adresser a
9 mai L. H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
FR. PERRET, 38, Bienville,
20 mai ou à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou pour passage, s'adresser à
12 jn L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire METEOR, capitaine Lawrence, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
9 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
10 juin L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire MEDORA, capitaine Young, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser a
9 jn L. H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire LUCY capitaine Goold, ayant tout son chargement engagé partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis-a-vis le poteau No. 23, 2me municipalité ou à
1 juin LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR VENISE.—Le navire PERSIAN, capitaine Robbins, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, 3me municipalité ou à
9 mai L. H. GALE, 93 Commune

POUR GENES.—Le navire CLARA, capitaine Penhallow, partira sous peu. Pour passage, s'adresser a
9 jn L. H. GALE, 93 Commune

POUR TRIESTE.—Le navire MOZART, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour passage, s'adresser a
9 jn L H GALE, 93 Commune

POUR LONDRES.—Le navire PHARSALIA, capitaine Wilson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
9 jn L. H GALE, 93 Commune

POUR CANTON.—Le navire CANTON, capitaine Packwood, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
9 jn [illegible] 93 Commune

Aucune dette contractée [illegible] du brick français LA TOURTERELLE, ne sera payée par le capitaine ni le consignataire.
4 juin CHARLES [illegible]

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire russe RUSSIA, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
17 jn REYNAUD, CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas

Le navire RUSSIA, venant de Bordeaux, maintenant en déchargement au pied de la rue des Bienvilles. MM. les consignataires sont priés de faire leurs [illegible] dans les cinq jours [illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co.
17 juin 34 Tchoupitoulas

ON désire acheter un [illegible] de 14 à 16 ans, s'adresser [illegible] St. Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE—[illegible] de la Banque de Charleston, Caroline du Sud, a été transporté du No. 39 au No. 55, rue du Canal.
7 mai—[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 18 JUIN 1846.

Nous avons reçu hier dans la journée le rapport officiel de la séance du 15 courant, du conseil de la première municipalité. Malgré notre desir de le faire paraître immédiatement, nous avons été obligés d'en remettre la publication à demain.

MM. GAINES, SCOTT ET MARCY.

L'empereur Napoléon lavait son linge sale en famille; notre gouvernement fait sa lessive au grand jour. Lequel vaut le mieux? Nous ne le déciderons pas; nous dirons seulement que l'on ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse, en lisant, dans les journaux de Washington, les correspondances échangées entre le secrétaire de la guerre et les majors-généraux Scott et Gaines. Les correspondances ne sont peut-être pas assez explicites pour qu'on puisse prononcer en connaissance de cause une condamnation motivée; mais elles le sont assez, malheureusement, pour laisser l'impression que, de part et d'autre, il existe des torts graves; malveillance de la part du gouvernement envers les deux officiers supérieurs de l'armée; défaut d'empressement et méfiance exagérée de la part de l'un de ces officiers; zèle déraisonnable de la part de l'autre; voilà ce que l'indulgence la plus excessive ne peut s'empêcher de reconnaître à première vue. N'est-ce point déjà beaucoup trop en d'aussi sérieuses conjonctures?

Essayons d'esquisser en quelques mots les faits qui ressortent des pièces que nous avons sous les yeux; c'est une besogne pénible en vérité; mais nous devons la faire pour que nos lecteurs soient au courant de ce qui se passe en haut lieu.

Au moment où les hostilités éclatèrent, le Président fit entendre au général Scott qu'il le verrait avec plaisir se mettre à la tête de l'armée d'invasion; et cette ouverture fut répétée par le secrétaire de la guerre. Le général, au lieu de le saisir avec l'empressement qu'on eut aimé à lui voir et de partir immédiatement pour le théâtre de la guerre, se mit à dresser les plans nécessaires pour organiser une armée de 30,000 hommes, lui indiquer des lieux de rendez-vous, lui assurer des subsistances, etc., enfin il procéda avec une lenteur, sans doute fort sage, mais assez mal placée dans la circonstance, et surtout peu satisfaisante pour l'état d'excitation où étaient montés les esprits. On le fit sentir au général Scott, et il répondit: "Je suis trop vieux soldat et j'ai trop d'expérience pour ne pas sentir combien il est important de me mettre à l'abri des dangers dont la malveillance ou une condamnation préméditée pourrait me menacer en arrière, avant de marcher contre l'ennemi." La préoccupation de M. Scott est qu'il a des ennemis dans l'entourage du Président; il craint en conséquence de ne pas recevoir du gouvernement l'appui sincère et cordial dont il a besoin: "il ne veut pas se placer dans la plus périlleuse des positions, c'est à dire entre deux feux, l'un, de Washington, sur ses derrières, l'autre, en face des Mexicains." Il entend prendre ses précautions et s'assurer des garanties. Tout cela peut être bel et bien pour le général Scott, mais est-ce bien pour le pays? C'est là toute la question.

Du reste ce n'est point là non plus ce à quoi songe M. Marcy; il aime bien mieux s'occuper de faire ressortir le peu de convenance qui existe dans les craintes du général Scott. "Vous avez tort de nous accuser; nous sommes fort de vos amis. On trouve seulement en bon lieu que vous y allez trop lentement. Pourquoi n'êtes-vous pas déjà sur la frontière du Mexique?" La réponse du général ne se fait point attendre: "Vous m'avez parlé vaguement d'aller au Mexique, et je vous ai demandé une armée de 30,000 hommes dont je prépare l'organisation. J'ai déjà bien assez à faire. Et d'ailleurs si je ne suis point parti, c'est que vous ne m'avez point donné d'ordre formel, *d'ordre écrit*."

Et tout ce que nous citons là en vingt lignes, est délayé dans de longues épîtres, pleines de commérages qui attristent lorsqu'elles viennent d'hommes placés si haut et qu'on aimerait à voir un peu plus dégagés de toutes les petites passions de ce monde. Les circonstances auraient d'ailleurs dû les inspirer un peu mieux.

Voilà ce qui touche le général Scott voyons maintenant ce qui concerne le général Gaines. Ici nous entrons dans des incidents que nous connaissons déjà et sur lesquels il est inutile de revenir. M. Gaines a dépassé ses ordres; il a illégalement convoqué des volontaires, nommé des officiers, pris des mesures extraordinaires de défense et d'attaque, etc. Les lettres officielles ne font tout simplement que donner sur ces points des détails circonstanciés et reproduire les blâmes qui ont à diverses reprises été adressées à l'ex-commandant de la Division du Sud-Ouest. Un seul incident mérite d'être mentionné à titre de nouveauté: M. Gaines, dans une lettre qu'il écrivait au mois de septembre 1845, essaie de justifier sa conduite et de se laver de certains reproches; il le fait d'une façon assez vive et qui n'est peut-être pas toujours conforme à la discipline. Le général Scott le fait remarquer dans une note qu'il y joint; il déclare que plus d'une fois M. Gaines a violé impunément les lois militaires; puis il ajoute:

"Pourquoi, me dira-t-on, ne pas présenter une accusation formelle contre cet officier? Je répéterai la réponse que j'ai faite vingt fois par écrit: 1o. Si je eusse fait depuis quatre ans, il est probable qu'aucun Président n'aurait ordonné sa mise en jugement; 2o. Si j'avais fait partie d'une Cour ou d'un jury pour juger le général Gaines, dans les dix dernières années, sur quelque grave délit—conduite peu convenable pour un officier ou un gentleman, insubordination, manque aux ordres, ou meurtre,—je l'aurais acquitté quelqu'évidentes qu'eussent été les preuves du crime, sous prétexte de folie partielle au moins. D'où il suit qu'il eut été contre l'honneur et l'humanité de demander qu'il fût mis en jugement.... Le seul remède aux irrégularités du général Gaines, qui proviennent surtout, comme je dois charitablement le supposer, de folie ou de retour à l'enfance, c'est de le mettre en indisponibilité pour toujours. C'est ce que j'ai demandé à diverses reprises depuis trois ans."

Cette épître complète d'une façon bien affligeante le tableau des dissentiments entre l'Exécutif et ses agents militaires, par celui du peu de sympathie et d'indulgence mutuelle qui règne entre les deux premiers officiers de l'armée. En vérité, nous le répétons, la besogne était pénible et il nous a fallu du courage pour aller jusqu'au bout.

M. WEBSTER ET M. INGERSOLL.

Le comité d'investigation chargé d'examiner les accusations dirigées par Ch. J. Ingersoll contre Daniel Webster, a fait son rapport à la Chambre dans la séance du 9 courant; et, comme chacun s'y attendait, ce rapport est la plus complète justification du sénateur du Massachussetts. Cette épreuve n'aura servi qu'à mettre un peu plus en relief la pureté de son caractère.

M. Ingersoll prétendait d'abord que M. Webster avait employé les fonds secrets à l'insu du Président; le rapport prouve que M. Webster n'a rien dépensé sans l'autorisation préalable et l'approbation définitive de M. Tyler: ce point est établi tout à la fois par l'examen des pièces et par la déposition de l'ex-président lui-même.

M. Ingersoll prétendait ensuite que M. Webster avait employé les fonds secrets pour soudoyer et corrompre la presse; le rapport déclare que tous les témoignages recueillis à ce sujet, éloignent la pensée, voire même le soupçon, qu'un seul des deniers publics ait pu recevoir un pareil emploi.

M. Ingersoll affirmait enfin qu'en sortant de charge, M. Webster se trouvait concussionnaire. Cette dernière accusation disparait comme les autres: au moment où M. Webster quitta la secrétairerie d'Etat, il existait une différence de $2,290 entre les sommes qu'il avait touchées et celles de l'emploi desquelles il avait déjà justifié. L'absence de quelques notes oubliées ou perdues, peut-être celle de quelques pièces qu'il n'avait pas pu se procurer à temps, avait empêché le secrétaire d'Etat d'appurer complètement ses comptes avec le Trésor. Il proposa en conséquence de parfaire de ses propres deniers la différence qui existait sur les livres, à la condition par le gouvernement de lui rembourser au fur et mesure le montant des dépenses dont il pourrait par suite justifier, pièces en main. La chose se fit en effet de la sorte, et avant l'expiration de l'année 1844, M. Webster avait versé au Trésor en espèces une somme de $2090 et présenté une pièce à l'appui d'une dépense de $200. La différence était ainsi complètement comblée. L'hiver suivant, il présenta des pièces qui établissaient du paiement de $1050 fait par lui lorsqu'il était en charge, paiement dont il n'avait pas été crédité. Sur l'ordre du Président, M. Webster fut remboursé de cette somme.

Certes, la plus parfaite loyauté se montre dans toutes les transactions que nous venons d'indiquer. Le comité l'a senti; aussi termine-t-il son rapport, par une déclaration significative: "Le comité ne croit pas nécessaire de faire suivre les faits qui précèdent d'aucun commentaire. Dans son opinion, il n' existe, relativement à ces accusations, aucune preuve qui puisse porter la plus légère atteinte à l'intégrité de M. Webster ou à la pureté des motifs qui l'ont dirigé lorsqu'il était en fonction. La valeur de cette opinion [illegible] jusqu'à un certain point de ce fait que le comité [illegible] l'enquête à laquelle il s'est livré, pour se conformer à l'usage qui règne en de pareilles affaires, à [illegible] témoignages sans en donner avis à l'accusé, [illegible] sans avoir avec lui la moindre communication, sans recevoir de lui la moindre explication [illegible] témoignage rendu à M. Webster par un [illegible] ses ennemis sont en majorité sur le [illegible] qu'il pût tirer de Ch. J. Ingersoll [illegible] dégagé de l'échelle fait-il en [illegible] descendre au dernier!

Le bill du tarif a dû être discuté à la Chambre des Représentans le 15 courant. On assure que, dans un caucus des membres locofocos, on a fait sur ce sujet un scrutin d'épreuve qui donne de fortes raisons de croire que l'on ne changera point le caractère protecteur de ce bill.

DÉPENSES DE GUERRE.—On lit ce qui suit dans la correspondance adressée de Washington au Courrier de Charleston:

"M. Sevier a relevé l'assertion de M. Webster qui porte à un demi million par jour les dépenses actuelles de la guerre; il a affirmé que la totalité des dépenses militaires du gouvernement, armée, marine et volontaires compris, ne dépasse pas cent-six mille piastres par jour.

"M. Webster a répondu qu'en affirmant dernièrement que les dépenses faites actuellement par le gouvernement atteignaient un demi-million par jour, il n'a point parlé sur sa propre responsabilité, mais sur une excellente autorité. Cette évaluation ne comprends pas exclusivement les dépenses spéciales de l'armée et de la marine: elle s'applique aussi aux dépenses de diverses espèces qui se rattachent au service militaire; et il pense qu'elle ne s'éloigne pas du chiffre qu'il a fixé. Il n'a point prétendu non plus que les dépenses resteraient longtemps à ce taux."

La même correspondance ajoute qu'un membre de la Chambre qui a étudié avec l'attention la plus scrupuleuse un tableau des frais actuels de l'armée et de la marine, fait monter ces frais à deux millions de piastres par semaine; ce qui serait presque une moyenne entre l'évaluation de M. Webster et celle de M. Sevier.

Si l'on s'en rapporte aussi à cette correspondance, on compte frapper d'un droit les articles qui entrent maintenant en franchise, et on compte, en y joignant une émission de dix ou quinze millions de piastres en bons du trésor, obtenir par cet expédient les ressources nécessaires pour suffire aux dépenses du gouvernement jusqu'en décembre.

On lit dans le *Courrier* d'hier soir:

"D'après une lettre de Washington, provenant d'une source authentique, et adressée à un négociant de cette ville, nous sommes autorisé à croire que des fonds provenant des différens départemens de Washington, seront reçus sous peu à la Nile-Orléans, pour satisfaire à tous les engagemens contractés par ordre du département de la guerre.

Le délai que l'on avait jusqu'ici éprouvé, ne provenait que du retard forcé qu'a mis le Congrès à voter une appropriation, et à autoriser le secrétaire de la trésorerie à mettre des fonds à la disposition du secrétaire de la guerre. L'ancienne appropriation votée par le Congrès ayant été épuisée, il a nécessairement fallu en faire une nouvelle.

Nous apprenons que M. Cyprien Dufour a consenti à continuer ses fonctions d'avocat de district jusqu'à l'installation de son successeur, afin que le service public n'eut point à souffrir de cette lacune. Les nouveaux constables de la paroisse d'Orléans devront s'adresser à lui pour fournir leurs cautionnemens.

CONGRÈS.

La séance du 9 courant au SÉNAT, ne présente guères que deux faits intéressants pour nos lecteurs: le comité militaire est chargé de s'enquérir s'il y a lieu de mettre à l'abri de l'arrestation et de la saisie les personnes et les biens des volontaires pendant le tems de leur service; et une discussion s'élève sur la motion faite par M. Niles d'accorder une subvention spéciale pour l'établissement d'un service de navires à vapeur entre New York et Liverpool.

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS est surtout occupée du rapport présenté par le comité d'investigation à propos des accusations de M. Ingersoll contre M. Webster. Ce rapport a été adopté par tous les membres du comité, moins un; et il est des plus honorables, (nous l'avons dit plus haut) pour le sénateur du Massachusetts. Les autres affaires de la Chambre sont de peu d'importance pour nous.

Chronique Locale.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Bill Baxter, accusé de vol à bord du navire Oxnard, a été mis en liberté, le recorder n'ayant point trouvé de charges assez fortes.

Wm McLaughlin, arrêté pour avoir battu sa femme, a fourni une caution de $300 pour avoir à garder la paix.

John Burn s'imaginant hier de vendre, au nouveau bassin, du bois qui ne lui appartenait pas; au moment où il allait empocher l'argent, on a reconnu la fraude et on l'a arrêté. Il comparaîtra aujourd'hui.

Conseil de la 1re. Municipalité.—Ce Conseil a siégé hier soir. M. Hagan, au nom du comité de finances, présente une résolution qui autorise le comité à conclure un emprunt assez fort pour faire face aux dépenses courantes, à la condition que l'intérêt ne dépasse point 8 pour cent. Adopté par 6 oui contre 1 non.

M. Lambert offre $4650 pour le loyer de la plate forme du port pendant un an.

M. Correjoles présente sa démission qui est acceptée.

Un rapport du comité de finances qui propose d'allouer à M. Guirot $3000 pour services extraordinaires, est rejeté: 4 non et 3 oui.

Une résolution autorise le voyer à recevoir des soumissions cachetées pour l'élargissement et le pavage de certaines rues de cette municipalité.

Le Conseil s'ajourne à lundi.

La mort d'Ann Nolan que nous avons racontée hier, a excité d'assez vifs soupçons; il paraîtrait qu'elle ne serait pas le résultat d'un simple accident. La police informe, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qu'elle découvrira.

B. H. THIBODAUX.—*L'Evening Post* de New-York prétend que l'honorable B. H. Thibodaux, représentant du deuxième district de la Louisiane au Congrès, votera en faveur des réductions que l'on se propose de faire au Tarif. Il se serait laissé entraîner, dit ce journal, par la promesse qu'un droit plus élevé serait frappé sur la mélasse et sur le sirop de canne à l'état brut, qui maintenant s'introduisent en contrebande et réduisent par le fait le droit sur le sucre à 1 cent 1½ par livre. Nous croyons que l'*Evening Post* a compté sans son hôte. M. Thibodaux est par principe partisan du Tarif, et nous ne croyons pas qu'il se laisse jamais le soutien de liberté illimitée de commerce que rêvent les anti-Tarifistes.

On lit dans la chronique du *Vigilant* de Donaldsonville, sous la date du 10 courant:

INCROYABLE.—On prétend qu'à Lafourche intérieure le peuple s'est porté à une action que nous regrettons d'avoir à enregistrer. On dit que le Gouverneur et le juge Randall ont été brûlés en effigie à la suite de la préférence du Gouverneur pour ce dernier nommé à la place de juge du cinquième district au préjudice de M. Betty, qui est un homme fort recommandable sous tous les rapports. Bien qu'à leurs yeux rien ne puisse justifier le choix du Gouverneur, nous ne pouvons nous empêcher de blâmer de tels excès que rien au monde ne saurait excuser.

"Quant à nous, nous ne saurions croire à un pareil rapport qui serait un démenti formel donné à la sagesse du peuple de Lafourche et au respect qu'il porte au chef suprême de l'Etat.

Le bruit, recueilli par le *Vigilant*, doit être sans fondement; car rien de semblable ne nous est revenu par d'autres voies: ce qui n'eut pas manqué si l'*exécution* susdite eut eu lieu. Ajoutons que les Louisianais sont de trop bon goût pour se livrer à de semblables plaisanteries.

Le *Mercury* de Charleston fait fort spirituellement remarquer qu'en ce moment les majors-généraux paraissent être décidément à la baisse. Le général Gaines est relevé du commandement de la division de l'Ouest, et le général Scott relevé du commandement de l'armée d'occupation. Le premier a déplu au Président en allant trop vite, le second en allant trop lentement en besogne.

TROUPES DES ETATS-UNIS.—Le brick *Mobile*, capit. Bulkley, est parti le 11 courant, de Charleston pour Pointe-Isabelle, ayant à bord la compagnie B. du 3e artillerie, composée de 86 hommes, sous les ordres du capitaine Vinton.

CAROLINE DU SUD.—Treize compagnies de volontaire ont offert leurs services au gouverneur de cet Etat et seront prêtes à marcher au premier signal.

INTERVENTION ÉTRANGÈRE.—Dans son dernier bulletin, le *Courrier des Etats-Unis* exprime l'opinion que l'Angleterre n'interviendra point dans nos différens avec le Mexique; et il donne des raisons qui nous paraissent assez fondées en raison. Qui pourrait la décider à secourir cette pauvre république, si impuissante et si dépourvue de ce qui donne la vie aux sociétés démocratiques? Evidemment l'Angleterre l'abandonnera:

"Deux raisons, entre autres, dit le *Courrier des E. Unis*, contribueront à décider l'Angleterre à cet abandon: ce sera d'abord l'état de prostration dans lequel elle verra le peuple mexicain jeté par un premier revers. On peut être tenté de secourir le lutteur encore debout; on l'est beaucoup moins de venir se placer à côté de celui qui est à terre. Ce sera ensuite l'attitude nationale prise par l'Union tout entière dans cette guerre, l'unanimité avec laquelle les trois grandes fractions de la confédération, le Sud, l'Ouest et le Nord, appuient le gouvernement dans cette lutte, l'orgueil avec lequel elles accueillent et saluent les succès de l'année du Rio Grande. La gloire militaire est pour l'amour-propre national une ivresse toute nouvelle, et à laquelle n'ont pu résister les esprits les plus sobres. Cette unanimité de sentimens est une chose rare dans un pays aussi divisé d'intérêts et de passions que l'est l'Union américaine. La guerre de 1812 avec l'Angleterre a été loin, bien loin d'en offrir l'exemple. L'Etat de la Nouvelle Angleterre poussa l'opposition à cette guerre presque jusqu'à la défection. Cet Etat aujourd'hui a suivi l'impulsion générale: des compagnies de volontaires s'organisent dans son sein, et le fils de Daniel Webster, le sénateur du Massachusetts, le chef du parti whig, l'homme que ses ennemis politiques appellent vendu à l'Angleterre, le fils de cet homme s'est rendu à Boston, du consentement de son père, pour y lever une compagnie et se mettre à sa tête. Le spectacle de cette union nationale ne peut manquer d'avoir un puissant effet moral sur l'Angleterre. Un de ses plus redoutables élémens d'agression contre son pays consistait dans l'antagonisme de ses intérêts commerciaux et de ses passions politiques et religieuses. Cet élément lui fait défaut aujourd'hui. L'abolitionisme n'a rien à faire dans le Mexique, il n'y a là à conquérir que des blancs et des catholiques; cette conquête n'a donc rien d'impie à ses yeux. S'il s'agissait de noirs idolâtres, ce serait autre chose. L'Angleterre a eu plus d'une fois l'occasion d'engager avec ce pays une lutte dans laquelle elle aurait eu pour elle les vœux des abolitionistes du Nord. Elle ne l'a point osé. Elle l'osera beaucoup moins encore dans une question où les dix-huit millions d'habitans de l'Union se présentent dans l'arène comme un seul homme."

MAINE.—La Législature de cet Etat ne peut point parvenir à nommer un sénateur des Etats-Unis. Trois concurrens, l'ex-gouverneur Anderson, Hannibal Hamlin et George Evans, se partagent les voix [illegible] d'eux ne peut atteindre la majorité [illegible]

ACCIDENT.—Vendredi dernier, à 2 heures moins un quart, le steamer *Santa-Claus*, allant de New-York à Albany, a été heurté près du débarcadère de Caldwell par le steamer *Ocean*, venant de Philadelphie avec la même destination. Le choc a eu lieu à l'arrière du *Santa-Claus* dont le salon de toilette a été défoncé et le barbier tué. Une des roues a été assez fortement endommagée pour contraindre le steamboat à suspendre son voyage. L'*Hendrick Hudson* a dû prendre les passagers pour les mettre à terre. Quant à l'*Ocean*, il a dû s'arrêter aussi à Caldwell. L'obscurité de la nuit est, dit-on, la seule cause de cet accident.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.—La ligne électrique de New-York à Washington se trouve complètement terminée. La première communication a eu lieu samedi, 5 courant dans l'après-midi. Les lignes de Buffalo et de Boston seront ouvertes également dans quelques semaines. On parle d'une inauguration d'apparat pour cette dernière.

MARINE ANGLAISE.—On lit dans le *Courier and Enquirer* de New-York: "L'escadre anglaise qui est sortie dernièrement de Plymouth, se compose des navires suivants: Queen, 110 canons; St. Vincent, 120; Trafalgar, 120, Rodney, 92, Albion, 90, Superb, 90; Vanguard, 80, Canopus, 84. Elle a été ralliée en mer par l'Hibernia, 104. L'amiral Parker en doit prendre le commandement et y joindre les frégates à vapeur Retribution, Terrible, Cyclope et Gladiateur; les corvettes à vapeur Scourge, Devastation et Rattler, la frégate à voiles Raleigh, 50, ainsi que la corvette Brilliant. Elle s'augmentera en outre de la frégate Constance qui vient de Plymouth.

"Cette formidable escadre doit croiser dans le voisinage des Iles Occidentales; elle restera en communications constantes avec l'Angleterre et sera prête à faire voile où l'on voudra.

"Il y a en ce moment dans les chantiers plus de cent navires de guerre en construction: 22 vaisseaux de ligne; 10 frégates de 50 canons; 4 frégates de 36 et un vapeur de 35, six des vaisseaux de ligne seront de 120, six de 110, et les dix autres de 80 à 84.

Le *Courrier des Etats-Unis* raconte une touchante histoire judiciaire que nous reproduisons:

LES SUITES D'UN DIVORCE—Avant-hier s'est passée au City-Hall une scène qui a péniblement impressionné tous les spectateurs. Un homme tenait entre ses bras une petite fille de sept à huit ans qui, les mains jetées autour du cou de son père, et cachant sa figure sur son épaule, fondait en larmes et prianit d'une voix étouffée par les sanglots de ne pas consentir à se séparer d'elle. Près d'eux, une jeune femme, de trente ans environ, élégamment vêtue, et appuyée sur le bras d'un gentleman regardant cette scène sans manifester aucune émotion. C'était la mère de la pauvre enfant, et la cause de cette profonde douleur. Après avoir divorcé en février 1842 avec Charles Cook, pour épouser Thomas Allen, moins d'un mois après, elle était venu en janvier 1846 (c'est à dire au bout de quatre ans) presenter une requête tendant à ce qu'on lui remit Françoise Cook, sa fille, indûment retenue par son père. Malgré les efforts de celui-ci, la restitution de l'enfant ayant été ordonnée à plusieurs reprises, sans qu'il pût se résoudre à obéir, il comparaissait devant le juge pour l'effectuer. Mis en demeure de s'exécuter, il répondit d'une voix étouffée que l'enfant était là, qu'on n'avait qu'à la prendre. Mais la petite fille s'attachant à lui, et tournant un regard effrayé vers sa mère, redoubla ses pleurs et ses cris. "Je ne puis faire davantage, dit alors le malheureux père; prenez-la, je n'opposerai aucune résistance." Le juge lui réitéra l'ordre de la remettre lui-même, avec menace de le faire arrêter. Mais la douleur de sa fille eut plus d'empire que la menace, et, fatigué de cette résistance passive, le juge le fit conduire en prison; on dut l'emmener avec l'enfant qui aima mieux partager la prison paternelle que de retourner avec sa mère. Pendant tout ce temps celle-ci était restée insensible à l'angoisse de l'homme vis à vis duquel elle avait rompu ses engagemens, comme au chagrin de l'enfant qu'elle prétendait réclamer par affection. Nous ne savons quelle sera l'issue de cette affaire: mais n'y aurait-il pas quelque chose d'odieux à enlever une fille à celui qui a pu savoir lui inspirer une affection si profonde, pour la remettre aux mains d'une femme qui jusqu'ici ne s'est vue d'une mère que le nom, et qui ne devrait plus être admise à en réclamer les droits!

LA PLUS RICHE DES ACTRICES.—Mmes Kean, Taglioni, Fanny Kemble, Elsner et Miss Stephens, actuellement comtesse douairière d'Essex, ont acquis une fortune considérable au théâtre; mais aucune d'elles, dit un journal de Londres, n'approche de Mme Celeste qui, indépendamment de sa fortune déjà considérable, vient encore, après de nombreux procès, d'être envoyée en possession de la fortune de son mari, évaluée à plus de 10,000 livres sterling.

FEUILLETON.
LES TROIS SŒURS.

Voir l'Abeille du 15 et 17 juin

IV.

LES JEUX DE LA DESTINÉE.

Après des détours sans nombre par des chemins à peine fréquentés des gardes forestiers et des chasseurs, les quatre chevaux qui entraînaient Maurice d'Orbessac et Beatrix s'arrêtèrent tout-à-coup au rond-point de la chenaie.

—Enfin, dit Béatrix, nous allons respirer un peu.

Elle n'avait pas achevé ces quelques mots, que le jeune prince de Waldestahl, débusquant par une avenue, vint, à cheval, se présenter devant elle avec le sourire forcé sur les lèvres.

—Eh bien! madame, que dites-vous de la promenade? Je suis bien aise de vous rencontrer. N'est-ce point un miracle que la chasse m'ait conduit sur vos pas?

Maurice voulut descendre de la calèche.

—Un instant, s'il vous plaît.

—Il ne me plaît pas d'attendre, répliqua Maurice. Exposez-moi vos griefs sans perdre une minute. Vous savez, sans doute, que madame doit jouer la comédie ce soir?

—Je sais que madame ne jouera pas ce soir la comédie, du moins au théâtre.

—Je serais curieuse de savoir pourquoi! dit en souriant Beatrix.

—La raison en est bien simple, répondit le prince; je vous ai donné cette calèche, madame, mais remarquez bien que je ne vous ai donné ni mes chevaux ni mes gens; voyez la conséquence....

Les postillons avaient vivement dételé les chevaux sans que Maurice et Beatrix s'en fussent aperçus, sur un signe du prince, ils remontèrent dessus et se dirigèrent tranquillement vers les étangs de Commelles.

—Pour cette fois, dit Maurice, cachant mal son dépit et s'élançant sur l'herbe, nous allons voir qui de nous deux, Monsieur le prince, demeurera céans; je vous crois trop galant homme pour avoir en cette occasion oublié des armes.

—Nous nous retrouverons ailleurs, répondit le prince; mais aujourd'hui je n'ai pas d'autre raison à vous donner. Vous n'êtes qu'à trois heures de Chantilly ou à trois heures de Luzarches; avec Madame, les chemins sont semés de roses, mais je vous conseille de vous mettre en route, car voilà le soleil qui décline. Du reste je vous laisse mon chasseur pour aller à la découverte.

Maurice était furieux, il piétinait le gazon et cherchait à saisir par la bride le cheval du prince. Ayant jeté les yeux sur le chasseur, il ne put s'empêcher de rire de l'air contrit du pauvre garçon qui était demeuré derrière la calèche, fidèle à son poste, craignant tour à tour la mauvaise humeur du prince ou de Maurice.

—Voyons grand dromadaire, lui dit Béatrix, va traîner la voiture, ou baisse-moi le marchepied.

—Adieu, Madame, dit le prince en saluant; je vous souhaite bon gîte et bonne fortune.—Si je rencontre votre cheval et votre jockey, poursuivit-il en saluant Maurice, je leur dirai où vous êtes.

En achevant ces mots il partit comme un trait.

—Beatrix descendit de la calèche et posa doucement sa main sur le bras de Maurice.

—Eh bien! mon cher, où allons-nous?

—Tous les chemins vont à Rome; ce qui veut dire: tous les chemins vont au ciel; mais vous ne voulez pas aller par là.

—Dieu m'en garde! Je voudrais aborder quelque château de fée, où flambe un beau feu de sarmens, où des mains invisibles apportent aux voyageurs égarés des alouettes toutes rôties et du vin de Champagne frappé.

—Cela peut se rencontrer. Ce qui est certain, c'est que nous trouverons dans ce petit coin de la France un château plutôt qu'une auberge. Vous savez que le département de Seine-et-Oise est peuplé de châteaux. Il y en a peut-être cinquante sur la lisière de la forêt.

—Intelligent obélisque, dit Béatrix au chasseur, prenez les devants, et, comme l'a dit le prince votre maître, allez à la découverte.—Tenez, Maurice, ce sentier me semble très engageant.

—C'est vrai, mais en moins de cinq minutes vous aurez déchiré vos bottines en satin.

Béatrix répondit vaillamment par ce vers:

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

—C'est bien dit, et, quoiqu'il nous reste à peine le temps de nous orienter et de faire trois lieues, je vais vous cueillir d'une main pieuse les premières fleurs de l'année. Marchez toujours.

Maurice s'arrêta et se glissa sous les touffes de chêne pour cueillir quelque tiges de violettes et de primevères éparses çà et là. Il rejoignit Béatrix et lui attacha son bouquet au corsage, bien qu'elle le voulût tenir à la main. Ils se mirent ensuite à marcher sérieusement, ne parlant plus guère que pour se plaindre du soleil qui gagnait trop vite l'horizon, des branches et des épines qui déchiraient l'écharpe et les pieds de Béatrix.

Depuis quelques instans, ils suivaient, en pente douce, un petit ruisseau perdu sous les herbes qu'enflaient çà et là des courans d'eau de la forêt. Après une demi-heure de marche, comme ils se trouvaient dans un fourré profond, ils retrouvèrent le chasseur gravement incliné comme un philosophe, au-dessus du ruisseau.

—Que fais-tu là? est-ce ainsi que tu nous abrèges le chemin?

—Hé! mon Dieu! Monsieur, ne voyez-vous pas qu'à moins de rebrousser chemin, il faudra nous arrêter ici?

—Que veux-tu dire?

—Voyez ce ruisseau qui fait un demi-tour et nous empêche de passer.

—Comment, faquin! tu ne saurais sauter par-dessus cette goutte d'eau?

—Moi, passe encore; mais vous! mais Madame?

—En effet, dit Béatrix, comment voulez-vous que je fasse?

Maurice saisit Béatrix, l'éleva galamment sur son épaule, et s'élança sans plus de façon de l'autre côté du ruisseau.

Il s'aperçut que Béatrix était pâle et émue.

—Vous avez eu peur?

Elle se rapprocha de Maurice, lui glissa les bras autour du cou, et lui dit en penchant la tête avec un trouble adorable:

—J'ai peur de vous aimer.

—Béatrix, vous n'avez jamais été si belle.... du moins avec moi....

—Eh bien! Maurice, vous allez rire: mais je vous aime sérieusement. Je vous jure que cela ne m'était jamais arrivé. Vous comprenez [illegible] je me laissais séduire par [illegible] grâce ou d'extravagance [illegible] vait devant moi un franc [illegible] de belle humeur, le moment [illegible] seul [illegible] donner un cheval et [illegible] un coup d'épée, était bien [illegible] tête—pour un jour ou [illegible] jamais plus loin; c'était [illegible] et gaie, mais autant en emportait le vent. Vous, Maurice, je vous ai vu mille fois sans y songer; vous passiez, avec raison, je crois, pour un extravagant de premier ordre, on ne parlait beaucoup de vos chevaux et de vos dettes, de vos maîtresses et de vos duels. Quant j'étais un mois sans vous voir, au théâtre ou au bois, on me disait que vous étiez à Londres, ou à Stockholm, que sais-je! Il ne me vint jamais à l'idée d'aller vous consoler ni de faire avec vous le tour du monde. Il faut dire que vous n'êtes jamais venu à moi avec un sentiment bien profond! Vous me disiez: Je vous adore; mais vous ne me disiez pas: Je vous aime.

—Voyez, comme deux heures de solitude sont bonnes pour les cœurs bien faits! J'avoue que jusqu'ici, dans le tourbillon couleur de flamme qui nous emportait, je n'avais pas pris le temps de vous aimer. Je vous trouvais belle et charmante, comme une femme du Titien, ou comme une statue de Pradier; mais mon culte s'arrêtait dans la passion du contour et de la couleur. Maintenant que je vous ai portée dans mes bras et que j'ai senti battre mon cœur sous le vôtre je vous aime avec....

Béatrix, interrompit Maurice en lui prenant la main.

—Maurice, aimez moi avec amour tout simplement. N'oublions jamais cette promenade romanesque à travers la forêt. Vous verrez si je m'en souviens! Tenez, Maurice, vous allez vous moquer de moi; mais laissez-moi vous dire toutes les folies qui me passent par la tête: je me figure que j'étais perdue dans je ne sais quel Océan sans fin; mon pauvre vaisseau fuisait eau de toutes parts; depuis que je vous serre la main, je puis crier avec joie, comme le matelot: 'Terre! terre!'

—Terre! terre! reprit Maurice, sans vouloir trop prendre au sérieux ce que disait la comédienne. Voyez cette écharpe nous avertit que nous sommes à la lisière de la forêt.

—Quel beau soleil couchant là bas à travers ces bourgeons! C'est la première fois que je comprends quelque chose au coucher du soleil.

—Voyons, ma chère Béatrix, prenons garde de tourner à l'églogue.

—Railleur impitoyable! N'allez-vous pas vous moquer des splendides beautés de la nature?

—Allons donc! c'est un vieux spectacle usé jusqu'à la corde. Le décorateur ne s'en soucie plus ce qu'il fait. Le grand-duc des chandelles est détrôné par le gaz. J'ai dans mon temps aimé la bonne mère nature avec une piété ineffable. Que ce temps est loin de nous! C'était avant 1830. Le bon Dieu se donnait encore la peine de commander un printemps, un été et un automne à ses machinistes. Tout cela arrivait à jour fixe. Dès les premiers jours d'avril on pouvait s'asseoir sur l'herbe, à l'ombre d'une fraîche et frémissante feuillée; aujourd'hui il faut dans notre beau pays se promener sur l'herbe à cheval ou en voiture. Quand j'avais quinze ans, on pouvait dire que le soleil dorait les fromens et empourprait les raisins; aujourd'hui le bon Dieu fait de la paille et du vin pour les goujats. Ma chère Beatrix, j'en suis fâché pour votre enthousiasme un peu tardif, la nature n'est pas en progrès. Je commence à ne plus aimer que les soleils couchans de l'école de Lorrain et de Lamartine.

Ils arrivaient au bout d'une avenue en pleine campagne dans un petit vallon désert. Le chasseur vint leur dire qu'il venait d'apprendre par un garde qu'on moins d'une heure ils arriveraient à Luzarches.

—Mais, dit Beatrix, qui jusque là avait marché sans se plaindre, je n'ai pas la force d'aller plus loin, d'ailleurs la nuit est venue.

—A moins que Madame, poursuivit le chasseur, n'aime mieux demander l'hospitalité au château voisin.

Maurice venait d'apercevoir au-dessus d'un massif de marronniers un toit aigu et des ailes de briques à coins de pierres, dans le goût du XVIe siècle.

—A coup sûr, dit Maurice, on ne nous attend pas là; c'est presque une raison pour y aller.

—En bien! allons, dit résolument Béatrix, il faut bien que le roman se continue dans toute sa bizarrerie, il faut bien que notre voyage sentimental se compose de plusieurs chapitres. Qui sait? un épisode curieux nous attend peut-être là. Qui sait si nous ne surprendrons pas quelque mystère du département de Seine-et-Oise?

Tout en parlant ainsi, Maurice et Béatrix marchaient à pas comptés vers le portail du château.

—Voyons Maurice. Ah! que vous êtes un homme timoré! Vous ne vous décidez donc pas!

—Je ne demande quelle figure nous allons faire.

—Belle et bonne figure, j'imagine.

—Enfin vous présenterai-je aux honnêtes gens qui habitent ce château, comme ma femme ou ma maîtresse?

—Comme votre sœur! on ne vous croira pas, comme votre femme! c'est bien ennuyeux. Pourquoi pas comme votre maîtresse? On commence à reconnaître en France que le cœur vaut mieux que la vertu. Vous avez donc oublié qu'un jour le préfet de *** ayant dit à Mme ***, après la représentation d'*Anthony*: "Vous viendrez souper à la préfecture avec votre mari." "Mon mari, Monsieur, c'est mon amant, dit la comédienne avec dignité. Le préfet, homme d'esprit et de cœur, s'empressa de faire ses excuses sur sa méprise pour l'inconnu.

—Vous avez raison; mais avez-vous oublié qu'un autre homme d'esprit et de cœur, s'il en fut, présenta un jour, à une fête de distribution de prix, sa maîtresse pour sa femme légitime. Or, la dame ayant été reconnue pour la marquise de...., les respectables femmes du département ne daignèrent pas s'apercevoir d'elle.

—Et cependant, qui, d'entre toutes ces femmes eut chez eux en province n'aurait accepté avec joie la place de la marquise de.... à la question. Je veux seulement éviter de vous compromettre....

—A une humiliation! Marbre-le bien, il n'y a d'humiliés que les femmes qui ne savent rien. Envoyez le chasseur à Luzarches; il demandera des chevaux à la poste, il ira dans la forêt chercher la calèche, il nous l'amènera ici. C'est donc pour deux heures de peine qu'il nous faut l'hospitalité.

Ils étaient arrivés dans la cour du château, ils n'avaient encore rencontré personne.

—Williams, dit Maurice au chasseur, qui les suivait toujours, allez annoncer la visite forcée de Mme la comtesse de Mme la comtesse d'Orbessac, après quoi vous irez à Luzarches, comme on vient de vous le dire.

Le chasseur obéit. Il n'était à peine éloigné, qu'un homme très gros et très gras, un homme tout rond, apparut tête nue sur le perron.

—C'est sans doute le marquis de Garabas du canton, dit Beatrix. Voyez, c'est un homme bienséant. Le voilà qui accourt à notre rencontre avec la prétesse de la première jeune.

Enceffet, l'homme tout rond arriva tout essoufflé devant Maurice, ce que voyant, Williams prit le chemin de Luzarches. L'homme du château salua Maurice et Béatrix avec voubilité, sans prendre garde au compagnon de voyage.

—Monsieur, Monsieur, vous arrivez bien à propos.

—Monsieur, je suis loin de me douter qu'il y eut de l'à-propos dans ma visite.

—Monsieur, nous n'avons pas un instant à perdre.

—Sans doute pour nous mettre à table, dit Maurice à Beatrix.

—J'avais compté sur M. de Limiers; mais j'avais compté sans mon hôte.

L'homme tout rond sourit et daigna saluer Beatrix.

—Il arrive tous les jours, dit-elle avec un sourire; mon, Monsieur, c'est bien pis, j'ai compté sur mes chevaux, voilà pourquoi....

—Mais Monsieur, de grâce, poursuivit l'homme tout rond, hâtons-nous; car Dieu seul sait le temps qui nous reste pour signer.

—Pour signer!

—Après lecture faite selon la coutume et selon la loi.

—Mais, Monsieur....

On était arrivé au bas du perron.

—Monsieur, prenez la peine de monter; Madame pourrait se promener un peu dans le parc.

—Mais, Monsieur, dit Maurice, je ne signe jamais sans elle.

—Ah! permettez! pour cette fois il faudra bien signer seul; il est impossible que Madame soit admise à signer.

Alors, Monsieur, vous comprenez que je ne prendrai pas la peine de monter moi-même.

—Monsieur, je vous requiers de me suivre à l'instant, ou j'assume sur vous une grande responsabilité.

—Il faudrait pourtant s'expliquer un peu, dit Maurice avec impatience.

—C'est bien simple; vous êtes majeur?

—Je ne le sais que trop.

—Vous savez écrire?

—Peu; je n'en abuse pas.

—Vous êtes Français?

—Pas beaucoup, car je ne suis pas né malin.

—Vous n'êtes ni parent ni allié du comte?

—Je commence à comprendre, et je vais vous dire ce que vous êtes.

—Ah! je croyais que vous me connaissiez.

—Notaire royal, dit Maurice en appuyant sur chaque mot.

—Me Alboise, à Pontoise, dit le notaire en s'inclinant.

—Département de Seine-et-Oise, dit Béatrix, en appuyant sur la rime.

—Vous comprenez, Monsieur, dit le notaire, que j'ai le droit de vous appeler là haut comme témoin.

—Qu'est-ce qu'il y a donc à signer?

—Un testament.

—C'est une chose assez grave, je n'aime pas les testamens; il faut que l'argent aille où il plait à Dieu, par le chemin naturel. C'est peut-être un vieillard qui déshérite une famille sans pain, pour enrichir un riche hospice qui nourrit cent pauvres........ administrateurs.

—Ce n'est pas cela.

—C'est peut-être un vieux fou qui n'a obtenu du curé une absolution valable qu'à la condition de donner ses biens à l'église pour nourrir ceux qui s'engraissent d'abstinence.

—Mon cher Monsieur, dit le notaire, cela ne nous regarde pas; le malade a encore toute sa tête; nous ne sommes que des instrumens, la loi nous ordonne d'obéir.

—Je ne connais pas cette vieille boiteuse louche qui se nomme la loi; c'est grâce à elle que sont faites et respectées toutes les iniquités qui peuplent la terre, mais puisqu'enfin le hasard m'a conduit ici un jour où il manquait un témoin, voyons ce testament; passez, Beatrix.

—Considérez, Monsieur, dit le notaire, que Madame ne peut assister à la lecture de ce testament.

—Considérez, Monsieur, dit Maurice, que si je ne veux pas vous suivre....

—Allons, comme il vous plaira; Madame se tiendra à la fenêtre avec Mme la comtesse.

On traversa le vestibule, on passa dans une salle de billard. Un domestique en livrée vint demander à Maurice le nom qu'il fallait annoncer.

—Annoncez un témoin, dit Maurice.

On passa dans une chambre à coucher d'un ameublement très suranné.

Celui qui venait de dicter son testament était couché dans un grand lit à baldaquin d'une forme carrée, couvert de rideaux de soie rouge bordés de franges d'or. Le notaire s'avança devant une petite table parsemée de papiers où brûlaient deux bougies dans des flambeaux d'argent uni; trois témoins étaient gravement assis autour de cette table. C'étaient deux paysans et un huissier. Un feu de charme brûlait gaîment dans la cheminée comme aux plus beaux jours d'hiver. Une pendule allégorique qui rappelait un tableau de Prudhon, *l'Amour poursuivant les Muses*, marquait sept heures et demie.

Maurice salua le malade qui était un vieillard. Ses cheveux blancs et sa longue barbe grise lui donnaient un air vénérable.

—Où est ma fille? demanda-t-il en inclinant la tête devers Maurice.

Le lit du malade était à la fenêtre de la chambre, [illegible] montré sous le portail; elle [illegible] à sa rencontre le notaire, qui [illegible] attendait un témoin. Bientôt voyant [illegible] homme et une femme de bonne [illegible] dans sa chambre pour rejoindre [illegible] A peine son père l'eut-il demandée, [illegible] à la porte de la chambre.

Elle salua Béatrix avec une dignité glaciale. En voyant Maurice, elle tressaillit et voulut en vain réprimer la rougeur qui lui montait au front. Maurice tressaillit aussi: il avait reconnu la comtesse de Fargiel, cette belle femme un peu romanesque, avec laquelle il était promené si cavalièrement aux Champs-Elysées quatre jours auparavant.

Béatrix, qui s'aperçut de leur trouble, les regarda l'un et l'autre avec une surprise inquiète. Elle se rapprocha de Maurice.

—Maurice, lui dit-elle avec une pâleur subite, un vague pressentiment m'avertit que nous aurions bien fait d'aller plus loin. Il va se passer ici quelque chose d'étrange.

ARSENE HOUSSAYE.

(La 5e chapitre à demain.)

MM. les Editeurs de l'Abeille:—Veuillez annoncer qu'à la sollicitation de ses amis, M. P. A. BERTRAND a consenti à se porter comme candidat à la place d'ALDERMAN pour représenter le 1er District de la 1re municipalité, et qu'il sera soutenu par
BEAUCOUP DE VOTANS.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navires B C Bailey, Fitz, Liverpool, J P Whitney & co
John Cummings, Dwight, Liverpool, Bailey & Baxter
New York, (vapeur) Phillips, Galveston,
Barque E H Chapin, Conn, Brasos St Jago, J Gandolfo
Goel. Hope, Mitchell, St Pierre Martinique, Jas Alexander
Helen, Hurd, Matagorda et Port Lavacca, L. Dobbin
Elizabeth, Anderson, Port Lavacca, capitaine
Steamers Missouri, Twitchell, St Louis, capitaine
Montezuma, Kelly, Mobile, capitaine
Sea Bird, Brickell, Louisville, Hyde & Oglesby

ARRIVÉS.

Navire L H Gale, Thompson, de Boston.
Bricks Peconic, Parks, de New York.
Juliet, Ferrell, de Kingston, Ja.
Curracoa, Higgins, de New York.
Steamers Charlotte, Hendricks, du Lac Providence et Princeton.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Music, Martin, de la Balize.
Majestic, Streck, de Lafourche.
Belle of Red River, Davis, de Shreveport.
Waverly, Smith, de St. Martinville.
Creole, Hearn, de Mobile.
Sam Dale, Hunter, de Nashville.
Sultana, Pease, de Louisville.
J M White, Byron, de St Louis.
Marengo, Adams, de St Louis.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE
Great Western	mai 30	juin 25
Caledonia	juin 4	juillet 1
Great Britain	Juillet 7	aout 1

T. W. COLLENS, AVOCAT,
A L'HONNEUR de prevenir ses amis et le public en général qu'il tient son bureau au No. 43, rue de la Douane, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres.
18 juin—1m

MAURICE GRIVOT, WILLIAM GRIVOT.
Avocats, No. 5, rue du Camp.
J'AI l'honneur de prevenir le public et mes amis, que je reprends la profession d'avocat; et que mon fils et moi ferons tout en notre pouvoir pour justifier la confiance de nos cliens.
17 juin—1 WM. GRIVOT.

CULTURE DE LA SOIE.
LA recolte de cocons de vers à soie que j'ai faite cette année à Bouligny dans les mois de mars et avril a parfaitement réussi. Quatre onces d'œufs de vers à soie que j'ai fait éclore m'ont donné quatre cents livres de cocons, ce qui est un bon resultat. M. J. B. Maille qui eta [illegible] dans les environs de Covington, de l'autre bord du lac, a aussi fait 400 livres de cocons sur six onces de vers a soie.
Cette reussite demontre d'une manière irrecusable que nous pouvons dans cet Etat faire pour des millions de soie; ce qui ne depend que des habitans qui ont la terre et les bras. C'est surtout les petites familles qui voudront s'en occuper qui seront grandement dedommagées de leurs peines et soins, car ce qui ne se faisant que deux ou trois récoltes, elles trouveront à vendre leurs cocons à la magnanerie de M. J. B. Maille qui, dans ce moment est a monter une machine pour filer les cocons de soie grège qu'il a reçu de France des metiers de M. Locatille. C'est de la magnanerie de M. J. B. Maille que doit partir le mouvement, et doit donner l'impulsion a cette grande industrie [illegible] qui doit forcement un jour etre un des plus beaux revenus des habitans de l'Etat de la Louisiane.
16 juin—6 L. GARNIER

A VENDRE.
UNE griffonne agée de 35 ans, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison, et son enfant agé de 4 ans (garçon), garantie des vices et maladies prévus par la loi. Pour plus amples informations, s'adresser à M. N. Duchamp [illegible] au bureau de police, 1ere. municipalité.
18 juin—3

AVIS IMPORTANT
POUR LES SOUSCRIPTEURS A L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL,
Accompagné de Gravures sur bois, paraissant tous les samedis, depuis le trois mars 1843
RÉDUCTION DANS LE PRIX
Huit piastres par an au lieu de dix.
LES souscripteurs à ce bon journal (Edition de Paris) sont prevenus que les premiers numeros de la quatrième année commençant le premier mars 1846, ont été reçus par les derniers arrivages d'Europe et qu'à dater de ce jour le prix de l'abonnement est fixé à $8 par an au lieu de $10.
Le soussigné profite de cette occasion pour annoncer au public qu'il est le seul agent à la Nouvelle Orléans de M. Dubochet, éditeur de l'Illustration.
VICTOR HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres
N. B.—Les numeros de mars et avril sont prêts à être distribués.
En vente la 1ere de la Librairie, Le Juif Errant, par E. Sue, [illegible] portraits [illegible]
Prix $3 18 juin

AVIS—Toutes personnes qui doivent à la succession de feu Thomas Barrett, sont requises de venir régler sans le moindre délai; et celles qui ont des réclamations contre cette succession de presenter leurs comptes, avec preuves à l'appui, dans le temps prescrit par la loi, à
B. PEYROUX,
D. GRIFFON. Executeurs testamentaires.
18 jn—10 No. 11, rue de la Vieille Levée.

CAFÉ—400 sacs café Rio, en sacs de toile recouverts en pitre, à vendre par J W STANTON & Co.
18 juin Enc. Magasins et Lafayette

CAFÉ RIO—800 sacs qualité supérieure, à vendre par J W STANTON & Co.
18 juin Enc. Magasins et Lafayette

L'ILLUSTRATION—Lebevre, Libraire, a l'honneur de rappeler aux amateurs de cet intéressant journal, qu'il reçoit des abonnemens à raison de SIX PIASTRES an, à la Revue Pittoresque, à deux piastres; au Juif Errant illustré, édition de Paris, à six piastres. Rendu franc de port a la Nlle Orleans. 17 juin

LE FRANCO AMERICAIN ayant repris le cours de ses publications, les abonnés sont priés de venir recevoir leurs numeros chez Lefebvre, agent. 17 juin—1

ON demande à acheter un bon nègre de moyen age, pour dîner. S'adresser au No. 26, rue Toulouse.
17 juin—

UNE Artiste, maîtresse de piano, à l'institution, M m Iearayaux (rue des Remparts, encoignure Bienville), desire trouver un pied-à-terre dans une famille, pour le temps de l'épidémie. 16 juin—

CHANGEMENT DE DOMICILE.—MM. Malard & Armistead ont transporté leur domicile au No. 26, rue des Magasins.
Ils ont constamment en mains, un grand assortiment de marchandises sèches, habillemens pour nègres, broderies, etc. 17 juin

COUVERTURES DE GRANIER.
LES soussignés, successeurs de feu J. Mager, seuls agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchands a commission que leur depot No. 21, rue des Magasins, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.
En déchargement de la barque Globe, de Marseilles 1,000 paires couvertures de Granier.
N. B. Les habitans et marchands a commission qui nous enverront des commandes pour linseys, kerseys et autres marchandises pour habitation seront servis avec la plus grande promptitude et a un credit libéral.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Agents de Zoé Granier, importateurs de Marchandises Sèches, No. 21, rue des Magasins 17 jn

GRAINES POUR OISEAUX—50 sacs, à vendre par
17 juin B. VALLS, 26 Commune

CHARBON pulverisé pour distillateurs, en boucauts, a vendre par B. VALLS,
17 juin 26 Commune

SUCRE DE LA HAVANE—5 caisses florette, à vendre par B. VALLS,
17 juin 26 Commune

BOUCHONS—70,000 en sacs de 1000, à vendre par
17 juin B. VALLS, 26 Commune

TABAC DE LA HAVANE—150 balles de la Havane, Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
17 juin B. VALLS, 26, Commune

VIN de Xérès—Quelques barriques, qualité surfine, à vendre par B. VALLS,
17 jn 26 Commune

GENIÈVRE—3 pipes de la marque de Swan, a vendre par 17 jn B VALLS, 26 Commune

NOIR ANIMAL—15 barils, à vendre par
17 jn B VALLS, 26 Commune

CIGARES—700,000 des marques Ugues, Figaro, Evidencia, Cabana, Mulata, Bon, Tacon, Iberia, Victoria, Albion, Floresta, Grata, Dos Hermanos, Indias, P. Giol y Co, Perla, Elvira, Non plus ultra Constancia et autres, qualités assorties, en magasin et à vendre par
17 jn B VALLS, 26, Commune

EN debarquement du navire Russia, de Bordeaux—10 barriques claret Montferrand, 20 idem Queyries, 10 pipes vieux Cognac, 24500 étiquettes pour bouteilles, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.
17 juin 34 Tchoupitoulas

VIEUX Cognac—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux, 40 quarts de pipes Cognac de Godard & Co. 1re. preuve, ayant droit au débenture, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
17 juin 17 et 19, St. Louis

COGNAC—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux: 10 demi pipes Cognac J. J. Dupuy, 4e. preuve, ayant droit au débenture, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
17 juin 17 et 19, St. Louis

VIN blanc—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux, 30 demi pipes Haut Sauterne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
17 juin 17 et 19, St. Louis

VIN rouge—En débarquement du navire Russia, de Bordeaux, 108 barriques St. Julien, à vendre par
EUG. ROCHEREAU,
17 juin 17 et 19 St Louis

AVIS—Je donne avis aux personnes qui me doivent et à qui mes comptes ont été présentés, de venir payer dans le courant du mois de juin. Ceux qui ne se conformeront pas à cette invitation, ou négligeront de remplir cette formalité, auront leur compte annoncé sur la gazette l'Abeille, pour être offerts en vente publique, par le ministère d'un encanteur.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1846.
P. A. LANAUZE,
11 juin—1m 26, rue Ste. Anne, Place d'Armes

A VENDRE par les soussignés:
200 colis sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux et en poudre,
25,000 sacs en pitres, de deux boisseaux et demi;
1,000 colis thé noir; impérial et poudre à canon;
1,000 barils maquereaux;
450 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
10 surons indigo, 160 caisses savon amandes;
[illegible] barils clous de Boston;
[illegible] barriques riz de la Caroline;
21 mars NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier

G. TALAMON, 44 rue de Chartres
OFFRE à vendre en débarquement des navires Ancona et Pinkney du Havre:
[illegible] demi-douzaines mouchoirs Madras, français, qualité supérieure [illegible]
10 balles [illegible] françaises, belle qualité, unies et à dessins [illegible]
29 mai G. TALAMON, 44 rue de Chartres

REMEDE CONTRE LES CATARRHES. Nous appelons l'attention du public sur un excellent remède pour guérir les rhumes, les catarrhes, l'asthme et la consomption—c'est le "Schenck's Pulmonic Syrup." Ce sirop sans pareil non seulement soulage, mais guérit radicalement, lorsque tous les autres remèdes échouent. Par son effet, les rhumes les plus invétérés sont guéris. Il évite les crachements de sang, la respiration devient plus libre et le malade se retablit immédiatement.
En vente au Dépôt du Magical Pain Extractor de DALLEY, No. 141, rue de Chartres. 10 juin

ATTENTION—Les articles ci après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 59, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix, Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède certain contre la migraine, remède de Bernard, contre la coqueluche, Teinture des Indes pour les cheveux, vermifuge pour les personnes âgées et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Le meilleur vermifuge qu'on ait encore découvert pour toutes espèces de vers, qui non seulement les détruit tous, et donne de la vigueur à tout le système, mais encore dissout et précipite tout le mucus qui se forme dans l'estomac et les intestins des enfans, surtout de ceux qui sont mal portans. Le mucus forme le nid dans lequel s'engendrent les vers, et que faisant disparaitre ce mucus, il leur est impossible de rester dans le corps. Ce remède bienfaisant dans ses effets, n'attaque pas le système et la santé du malade s'ameliore par son emploi, même quand on ne constate l'existence d'aucun ver. Ce remède étant doux à boire, l'enfant même le plus délicat ne se refuse pas à le boire.
Il est préparé et vendu par John Winer, Hamilton, C. W. & John Winer & Co. 86, Maiden Lane, N. Jersey, et se vend par MM. Hayes, 139, Fulton st., J. T. Quirk & Co., encoignure Columbia et Atlantic sts., C. Steane, 184, Fulton st.
Il se vend aussi par BERTRAND & SISOS à la Nlle Orléans, encoignure des rues Royale et Bienville. 19 mai

A VENDRE, en debarquement du navire Russia, de Bordeaux.
120 bques vin rouge.
100 barils vin blanc.
100,000 bouchons longs et demi do.
1,000 demi boites sardines à l'huile marque Rodel & fils
300 quarts boites do do do
67 caisses cerises à l'eau de vie.
35 caisses curaçao superfin et surfin
49 caisses fruits à l'eau de vie par
POUGET FILS
17 jn 147, Royale entre St Louis et Toulouse.

EN magasin, d'importations antérieures
50 caisses absynthe Vernon et Lecoultre
50 do do E. Pernod.
50 do kirsch.
200 mille bouchons pointus et autres
3 boucauts fil à voile.
30 caisses peinture verte.
Vins en caisses, rouge et blanc, a vendre par
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux.
120 barriques vin rouge,
45 demi barriques vin blanc,
[illegible] caisses champignons secs.
17 juin DUDOUYT & TEULADE.

VIN de Marseilles—100 barriques vin rouge en magasin et a vendre par J. P. BERCIER & Co.
17 juin 54, Vieille Levee

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux.
125 barriques Vin rouge de diverses qualités.
117 demi dito et barils de Vin blanc;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825
17 jn G. M. LUCAS, 30 Bienville

CIGARES—Un million 575,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marina, Segunda Marina, Prensa, Lafayette, Vista, Liberal, Dichosa, Ines, Iris, Cachucha, Orleans Corona, Tres Palmas, Urraca, El Crozado, Mi Cerva, Cond, Emperatriz de Rusia, C. Colon, La Rosa, Vista Sol, Palma, India Cubana, Europa, India Estrella, Rionda, R. B. S. Habana, La Maravilla, Exquisito dora, Escolapio, Puntualidad, Luna, Diana, [illegible], La Resa, La Lealtad, La Desenda, Semiramis, Cataluna en magasin et a vendre par
J. M. CABALLERO,
17 juin 32, Vieille Levée

SOIE—Blanc, jaune et brun, de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
[illegible] 32 Vieille Levee

GOMME—5 ballots gomme copal a vendre par
J. M. CABALLERO,
17 juin 32, Vieille Levee

$10 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné, le 15 juin, le mulâtre nommé JOE, barbier, appartenant autrefois à monsieur Frank Perret, agé de 32 ans, taille d'environ 5 pieds 2 pouces. Il est très connu en ville comme appartenant [illegible]. La récompense ci-dessus sera donnée à qui que ce soit le ramenant [illegible] geoles de cette ville, ou le capturant.
T. MOREAU,
17 juin—3 Encoignure Toulouse et Royale

Bureau de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la Marine et du Feu
Nouvelle-Orléans, 12 juin 1846.
UNE assemblée des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau d'Agence du Fonds de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, rue du Canal, No. 47, le lundi 22 du courant, à midi, afin de prendre en considération un acte de la Législature de la Louisiane, passé à sa dernière session et approuvé le 1er juin 1846, intitulé: [illegible] venir au secours de la Compagnie d'Assurance contre les risques de la marine et du feu.
Par ordre de la Direction. GEO. C. LAWRASON, Secretaire.
16 juin—14

A LOUER—Une maison en briques à trois étages située rue Maureau, entre Esplanade et Paix, au centre du marché aux esclaves et convenable pour ce commerce. Possession en sera donnée le 1er mois prochain. Pour les conditions s'adresser à
16 juin LEOPOLD JEANNET, 24 St Louis

A LOUER a bas prix pour la saison l'été, a commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée, rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser a
11 juin S. Von. BARRET

A VENDRE OU A LOUER pour la saison—Une maison à étage, située à Mandeville, face au lac Pontchartrain, en [illegible] collège [illegible]
[illegible]
S'adresser à E. Petit [illegible]

AUX BEAUX CHÊNES VERTS A BELOXY.
La belle et vaste habitation de Mme Pradat a nouvellement été ouverte aux personnes qui desirent [illegible] sur les bords de [illegible] respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.
De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces. On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents seront toujours à la disposition des pensionnaires.
A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui desireront se rendre chez Mme Pradat.
Les prix seront modérés. 9 juin—90

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No. 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public.
New-York, 20 mai 1846 2 juin—90

CREUZETS—12 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Châteaubriand, du Havre à vendre par AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 90
Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—8

MAIS—1,104 sacs mais jaune, en débarquement du steamboat Champion, à vendre par
BUDDECKE WOODS & Co.
11 juin 92 Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—4000 boites et demi dito de la marque bien connue B. Guillou, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Levee

VIN de Champagne—600 paniers des marques de l'Etoile et de l'Aigle, a vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

HUILE d'Olive—500 paniers et caisses huile de Marseilles et de Nice, grandes bouteilles, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

LIQUEURS assorties—20 caisses, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90 St Louis

BOUCHONS—Bouchons fins et surfins par balles de 20 mille et 10,000, par sacs de 1000 et 500, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

VIN Rouge en barriques et demi barriques des marques St Julien et Haut Brion, à vendre par
11 jn AUG. MOLIER, 90, St Louis

EN magasin et a vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge, diverses qualités.
30 b'ls Vin blanc Sauterne 1822;
450 caisses Vin rouge St. Estephe Medoc.
35 do Haut Brion et Latour.
175 do Margaux, Lafitte et Gruau Larose.
100 do Bourgogne Chambertin,
56 do Vin blanc Haut Sauterne, 1822,
45 caisses Hermitage, blanc.
20 caisses cerises à l'eau de vie
10 do marasquino.
10 do curaçao.
20 do star chandelles.
20 paniers Huile d'Olives, marque Piagniol.
175 bls vieux whiskey, Monongahela, Bourbon & Co.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
25 paniers champagne, qualité supérieure.
13 jn CHS. DUFOUR, 11 Conti

G. TALAMON,
44, Rue de Chartres.
RECOIT par les navires Nanuales et Ancona, du Havre et Yazoo de New-York, un superbe assortiment de:
Rubans taffetas façonné pour chapeaux, dessins les plus nouveaux.
Bourses en cordonnet soie, toutes dimensions.
Eventails riches et autres.
Chaînes de gilet en acier poli et façonné.
Ombrelles soie façonné.
Baleines pour robes et corsets
Aussi:
Une caisse mouchoirs madras français, belle qualité,
24 Pieces merinos noir, uni et façonné.
Qu'il vendra au dessous du cours. 9 jn

A VENDRE.
UNE GROCERIE ET CAFÉ, avec marchandises et accessoires, située dans un quartier tres fréquenté de cette ville. S'adresser a M. L. Neyrand, No. 20, rue Conde, à côté le Café de l'Aigle. 11 juin—1m

FOIN—237 barillets foin de l'Ouest, en débarquement du vapeur Empire, a vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

JAMBONS—44 barriques cuisses et épaules, a vendre par G & R BUCHANAN & Co.
12 jn 64 Tchoupitoulas

SUIF—60 barils, en debarquement du vapeur Brilliant, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 jn 64 Tchoupitoulas

MAIS—1260 sacs en bon ordre, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
12 juin 64 Tchoupitoulas

HARICOTS—[illegible] barils haricots blancs, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
12 juin 64 Tchoupitoulas

PORC—Mess, Prime et M. O., à l'inspection de Rozant a vendre par G & R BUCHANAN & Co,
12 juin 64 Tchoupitoulas

TOILE et corde d'Emballage &c—De différentes marques et qualités, a vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
12 juin 64 Tchoupitoulas

CIGARES HAVANE—Un grand assortiment a vendre par J M CABALLERO,
6 juin 32, Vieille Levee

VIN de Madère—4 vendre par
AUG. MOLIER, 90 St Louis

CHANGE sur Bordeaux ou Paris, à vendre par
CHAS. DUFOUR.

A VENDRE par les soussignés—650 caisses et barils sucre en pains, coupés et en morceaux; 2500 sacs en pitre de 2 1/2 boisseaux; 300 sacs café de Java; 50 barils [illegible] riz de la Caroline; 30 surons indigo supérieur; 750 barils clous de Boston; 300 caisses blanc de baleine de New Bedford; 100 caisses savon; 1800 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord; 300 barils maquereaux No. 1; 100 caisses chocolat; 1000 [illegible] figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

DEMANDE—On a besoin immédiatement de deux navires [illegible] de 600 ou 700 barils, ne tirant pas plus de 5 pieds d'eau, pour un des ports du Mexique. S'adresser à L. DANSAC,
15 juin—3 Vieux Bassin

A VENDRE—400 sacs laine mexicaine, pour clore une facture. L. DANSAC,
15 juin—3 Vieux Bassin

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
À TROIS PIASTRES.
Encoignure des rues Royale et St.-Louis.
LE propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer que, quoiqu'il ait reduit ses prix, il s'engage comme par le passé, a ne livrer que des portraits d'une ressemblance et d'un travail parfait.
On trouvera constamment à son atelier des instrumens garantis, des plaques, sensitives &c. &c., enfin tout ce qui a rapport au Daguerreotype, aux prix les plus modérés. Il donne aussi des leçons. 15 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DOCTEUR PHILIPPE ALBUZZI, a transporté sa demeure de la rue Dauphine a son ancien domicile rue Ste. Anne, No. 126, entre les rues Dauphine et Bourbon. 1 juin—1m

20,000 FRANCS à cinq jours de vue sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, a vendre par VICTOR ROUMAGE
[illegible] 67 rue St. Louis

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES DE L'OCEAN
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1846.
A UNE assemblée des Directeurs de la Compagnie d'Assurances Maritimes de l'Océan, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de dix pour cent du capital a été déclaré, devant être payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le 11 courant et les jours suivans.
10 juin—10 CHAS. BRIGGS, Secretaire.

BOIS DE CAMPECHE—A vendre par
BERTRAND & SISOS,
10 juin Encoignure Royale et Bienville

LE soussigné a toujours en magasin un bel assortiment de cigares de la Havane, tels que Regalias, Canon, Millares, Principes &c. S. V. BARRETT
10 juin 21 Gravier

100 Paniers Champagne du marque de Chauret comte de Marson et Aucre &c. a vendre à bon marché par S. V. BARRETT.
10 juin 21 Gravier

VINS—Vins blanc et rouge de diverses qualités, 50 caisses sirop de limon, 25 caisses sirops assortis, 200 caisses olives, capres et cornichons; 100 barils olives de la [illegible] belle qualité, 250 caisses vermout [illegible] de Frontignan, etc. [illegible] 100 paniers huile d'olive Piagnol 6 et 12 bouteilles panier, 25 caisses sardines de differentes marques grandes 1/2, 1/4, 1/2 et 1/4 boites, 200 caisses liqueurs sorties &c. à vendre par S. V. BARRETT
10 juin 21 Gravier

REÇU et à vendre par le soussigné
300 boites et demi boites Sardines a l'huile de la marque bien connue B. Guillou.
600 paniers Champagne; 500 dito Huile,
900 caisses Liqueurs assorties;
[illegible] Bouchons; 50 paniers Bouteilles vides.
Vin rouge en barriques et demi dito, des marques St Julien et Haut Brion,
Vin de Madère; vin de Malaga, par
10 jn A. MOLIER, 90, St Louis

COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU MOYEN DU GAZ.
Nouvelle-Orleans, 9 juin 1846.
LE bureau de la direction a aujourd'hui declaré un dividende de cinq pour cent, pour les six derniers mois, payable aux actionnaires ou a leur representant legal, le 1er juillet prochain et jours suivants.
Par ordre P. N. WOOD,
9 jn—1m Caissier

MARCHANDISES SÈCHES A BON Marché.
C. M. SIMPSON, No. 25, rue de Chartres, encoignure Douane, offre des marchandises achetées à l'encan à des prix au dessous de l'importation:
Mousselines d'organdi, très larges, bonteint à 18 3/4c.
Batistes et jaconats, do do do 25 à 30c.
Do do superfines, do 37 1/2c.
Bareges français, de 20 à 25c. superfins de 30 à 45c.
Toiles [illegible] anglaises et américaines [illegible] 10 sept.
Guinghams fins, grande largeur, bon teint, 25c.
3 caisses Mouchoirs de toile, 12 à 40c.
5 do Bas de coton, à très bas prix; 4 caisses Toile d'Irlande, a $6 50 la pièce.

JAMBONS—60 barriques cuisses et épaules, a vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
15 juin 92, Tchoupitoulas

PORC—1000 barils porc inspecté et autres qualités, a vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
15 juin 92, Tchoupitoulas

GRAISSE—100 barils et 500 barillets, a vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
15 juin 92, Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—40 barils huile pour l'hiver, a vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
15 juin 92 Tchoupitoulas

FARINE—1500 barils farine de St. Louis, marque boulangers, a vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

BEURRE—100 barrillets beurre de l'Ouest, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
15 juin 92, Tchoupitoulas

MAIS—5,000 boisseaux, en bon état, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co
16 juin 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES—70 caisses chandelles de composition, a vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
15 juin 92, Tchoupitoulas

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co,
3 jn 39 rue St. Louis

POIVRE—50 sacs de Sumatra, a vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 Gravier

CHAPEAUX de soie—5 caisses chapeaux de soie de dernière mode; 1 dito do feutre gris, 1 dito do castor, en debarquement du Chateaubriand, et a vendre par H. DEGOER & RIFFLARD, 21 Magasins
2 juin

CERISES en debarquement du Chateaubriand—25 caisses cerises à l'eau de vie, de Godard & Co. et de Guelaud frères, de Paris, a vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD
2 juin 21 Magasins

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, nouvelle recolte, en debarquement du navire Wabash, venant de New-York, a vendre par
TROISGROS & LAMPRE
4 juin 30 Vieille Levee

SUCRE raffiné de Boston—300 barils en pains, en morceaux et en poudre, a vendre par
NORCROSS & FOSDICK
3 jn 40 rue Gravier

THE—500 colis The poudre a canon, imperial, hysson, souchong, a vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40, rue Gravier

CAFÉ—300 sacs Java, vieux gouvernement, [illegible] a vendre par NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 rue Gravier

CLOUS—600 barriques de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—300 colis Nos. 1, 2 et 3, en barils, demi et quarts de barils, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40, rue Gravier

Fonds de la banque des Citoyens, a vendre en sommes à la convenance des acheteurs par
LEOPOLD JEANNET
1 jn 24 rue St Louis

LES MYSTERES DE L'INQUISITION.
LES livraisons de 10 à 16 de cet ouvrage, sont en vente chez Vor. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres.
En vente a la même librairie, les ouvrages suivants
A. Dumas—La Dame de Monsoreau,
Le Chevalier de Maison Rouge
F. Soulié—La Comtesse de Monrion,
Anecdote du Comte de Monte Christo
E. Sue—Le Juif Errant, illustré par Gavarni, 50 parties tirées à part, 4 beaux volumes grands [illegible]
Prix $6.

LIBRAIRIE de Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres
En vente
F. V. Raspail—Manuel annuaire de la santé ou médecine et pharmacie domestiques, 1 petit volume in-18
Saint-George—Les Mousquetaires de la Reine,
Cure-dents camphrés, suivant l'hygiène Raspail

BLANCS de Baleine—300 caisses New Bedford, a vendre par NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 rue Gravier

SACS en Pitre—25,000 de 2 boisseaux 1/2, a vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 rue Gravier

INDIGO—19 surons Caracas, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
2 jn 40 rue Gravier

LIQUEURS du pays—50 quartier pipes et barils de vie et rhum Nouvelle Angleterre, en debarquement du navire Monongahela et a vendre par
1 juin ROBERTS & HALL, 75 Magasin

GRAISSE—1000 barillets, a vendre par
RICKER & PEARSON,
6 juin 62, rue du Camp

BOTTES, Souliers et Brodequins—56 caisses en debarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de [illegible] fines, a vendre par
G. W. DUMEY
6 juin [illegible]

A VENDRE par les soussignés
SUCRE—300 caisses sucre raffiné, en pains, en poudre et brisé.
CAFÉ—250 sacs Java, vieux gouvernement.
THE—1,000 colis poudre à canon, imperial, pouchong, etc.
CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine et composition.
RIZ—25 barriques de Charleston.
MAQUEREAUX—300 barils No. 1, 2 et 3
CLOUX—500 barriques de Boston
INDIGO—100 surons de Caracas.
SACS EN PITRE—25,000 de deux boisseaux et demi
CIGARES—100 milliers imitation l'écorce.
A vendre par NORCROSS & FOSDICK
6 juin 40 Gravier

COGNAC Pelvoisin en demi et quart de pipes, 4e preuve.
2000 boites et demi boites sardines à l'huile marque de Chatelain jr, et Barrat de La Rochelle.
100 demi boites maquereaux à l'huile.
20 paniers gingembre confit d'Angers.
50 boites pâtes truffes assortis.
100 pots moutarde française.
5 0 demi boites petits pois.
3 boucauts casse.
200 barils noir animal en poudre, fin.
A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD
1 juin 60, rue de la Douane

SARDINES en boites et demi boites, marques de Vve Chauvet, Pinnier et Martin, Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
6 jn 17 et 19, St Louis

EN debarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane
53,400 cigares des meilleures marques, a vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
20 mai 17 et 19 rue St Louis

BOIS DE CONSTRUCTION.
LES entrepreneurs de batisses trouveront dès aujourd'hui un assortiment de planches de cypre et toutes dimensions, sèches et de première qualité, au dépôt rue Commune, entre St. Jean et St. Pierre. 13 mai

Au Magasin Fashionable,
No. 123, rue de Chartres,
CORDEVIOLLE & LACROIX.
VIENNENT de recevoir de Paris par l'Octavius Paletots merinos de toutes nuances, nouveau genre Chapeaux Panamas 1re qualité. 13 av

HABITS POUR JEUNES GENS.
LOISON & SILVESTRE—No. 26, rue de Chartres, reçoivent par le Yazoo, de New York.
Un nouvel assortiment d'habillemens pour jeunes gens [illegible]
Paletots [illegible] alpaca [illegible] et fil
Pantalons merinos légers, [illegible] coutil &c.
Redingotes [illegible] merinos [illegible] &c &c

SUCRE HAVANE—165 caisses sucre en debarquement du brick Tiot, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

SUCRE HAVANE—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO
6 juin 32, Vieille Levee